

## Interview de François Seydoux (RTL, 23 janvier 1973)

**Source:** Interview de François Seydoux / FRANÇOIS SEYDOUX, Jean Ferniot.- Paris: RTL [Prod.], 23 janvier 1973. RTL, Paris. - SON (00:04:18, Montage, Son original).

Algérie: les accords d'Evian / Euloge Boissonade, Jean-Pierre Farkas.- Oran et Alger: RTL [Prod.], 20 mars 1962. RTL, Paris. - (07:03, Montage, Son original).

**Copyright:** Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/interview\\_de\\_francois\\_seydoux\\_rtl\\_23\\_janvier\\_1973-fr-6c8e760b-bd78-4e41-9d5a-379cd7cc99bd.html](http://www.cvce.eu/obj/interview_de_francois_seydoux_rtl_23_janvier_1973-fr-6c8e760b-bd78-4e41-9d5a-379cd7cc99bd.html)

**Date de dernière mise à jour:** 04/07/2016



## Interview de François Seydoux (RTL, 23 janvier 1973)

[Journaliste] Les relations franco-allemandes de De Gaulle-Adenauer à Brandt-Pompidou, l'opinion d'un homme qui a préparé le traité franco-allemand, monsieur François Seydoux, l'ancien ambassadeur de France à Bonn, l'invité ce soir de Jean Ferniot.

[Jean Ferniot] Ma première question, Monsieur l'Ambassadeur, est plutôt de caractère historique : qui a eu l'idée du traité franco-allemand, le chancelier Adenauer ou le général de Gaulle ?

[François Seydoux] Au printemps 1962, les choses allaient mal pour l'Europe. C'est le 17 avril que les six ministres des Affaires étrangères s'étaient réunis pour la dernière fois et il y avait un désaccord total sur le Plan Fouchet, or il l'était déjà à cause de l'Angleterre. Les deux hommes se sont dit : « Il faut en tout cas sauver la réconciliation franco-allemande ! Comment faire ? ». C'est à ce moment-là que le général de Gaulle a invité le chancelier à faire son voyage en France, qui a été marqué essentiellement par cette étonnante cérémonie de la cathédrale de Reims, et, dans les semaines suivantes, le général a été invité à faire ce voyage en Allemagne qui, comme vous le savez, a été un voyage triomphal. Le général s'est dit : « Mais on ne peut pas laisser ce voyage sans suite », et c'est à ce moment-là que, le 18 septembre 1962, il a écrit au chancelier Adenauer en lui proposant déjà un texte qui, en réalité, était déjà le futur traité. Le 8 novembre, Adenauer répondait : « Tout à fait d'accord ». Au mois de janvier, les deux délégations se réunissaient et le 22 janvier le traité était signé. Mais je peux vous dire que si le général avait eu, lui, l'idée de l'accord, l'idée du traité, c'est-à-dire de donner à cet accord une forme qui fut véritablement irréversible, de donner au texte l'approbation des parlements eux-mêmes, et bien, ça, c'est l'œuvre du chancelier lui-même.

[Jean Ferniot] On a beaucoup dit à l'époque en Allemagne et même en France que, derrière ce traité, se dissimulait une intention de la France d'occuper la place prépondérante en Europe. Qu'en pensez-vous ?

[François Seydoux] Je vous dirai simplement que si, à ce moment-là, nos cinq partenaires avaient compris qu'ils avaient à faire à un homme d'une énorme envergure, ce qui d'ailleurs n'était un doute pour personne, et bien, ils auraient dû précisément profiter de cette présence pour faire avancer l'Europe. En réalité, ils ont eu peur et, du côté allemand, comme vous le savez, on a très vite ajouté au traité un préambule qui en altérait beaucoup la portée. Le général en a été fort déçu, mais il a eu le courage de tenir et je pense qu'il a bien fait puisque, en dépit de ces insuffisances, en dépit du fait qu'il n'a pas pu tenir toutes les promesses qu'on avait mises en lui, ce traité, aujourd'hui, est une des bases fondamentales de la réconciliation franco-allemande.

[Jean Ferniot] Justement, croyez-vous que ce traité a été réellement utile ? En d'autres termes, s'il n'avait jamais été conclu, les choses ne se seraient-elles pas déroulées de la même manière ?

[François Seydoux] Je pense tout d'abord que l'office franco-allemand pour la jeunesse, qui est issue du traité lui-même, n'aurait jamais existé et vous savez que cet office a rendu de très grands services. Mais surtout, indépendamment de très nombreux points d'ordre politique et technique dont je ne peux pas vous faire l'énumération, il est certain qu'il y a une chose qui est capitale, c'est qu'il a introduit ces consultations régulières non seulement entre les chefs d'État et de gouvernement et entre les ministres, mais entre les hauts fonctionnaires. Si vous saviez le nombre de fois que les directeurs des deux ministères des Affaires étrangères se réunissent au cours d'une année, et bien, il est certain qu'il finit par se créer une espèce de co-existence entre les deux gouvernements et les deux administrations qui, à mon avis, est essentielle. Je vous cite simplement ce cas : aujourd'hui, vous voyez que le chancelier Willy Brandt et le président de la République auraient pu se réunir à n'importe quelle autre date au mois de janvier ou même au mois de février. Le fait qu'ils ont choisi précisément le 22 janvier, c'est-à-dire la date anniversaire du traité franco-allemand, pour se réunir, c'est la meilleure preuve qu'ils attachent à ce traité, l'un et l'autre, la plus grande importance.